

Séance du 23 Août 1936.

L'an mil neuf cent trente-six, le vingt-trois Août, à 14h. le conseil Municipal de la commune de Montrejeau s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Roger de Lassus Maire.

Étaient présents: M. M. Bouche Philippe, Seilhan François, Pirabent Louis, Marriéot Blaise, Castet Achille, Blanchard Jean Marie, Isnard Louis, Giraudon Charles, Ladère Jean Baptiste, Fuysséquier Edouard, Dorbessan Jean, Aguerre Ciprien, Bondoumet François, Suberbielle Augustin.

Absents: M. M. Baroux, Bepret, Dycheume, Sabayle, Vallat.

Le conseil a élu pour secrétaire M. Castet Achille.

M. le Président a donné lecture:

1° Des articles transcrits de la loi organique du 2 Août 1875 sur les élections des sénateurs, modifiée par la loi du 9 Décembre 1884;

2° du décret de convocation des conseils municipaux à l'effet de procéder à l'élection de leurs délégués et suppléants en vue de l'élection sénatoriale qui doit avoir lieu le 27 Septembre prochain dans le département;

3° de l'article 1. § 1 de la loi du 30 décembre 1875 et des articles 3 et 4 du décret du 3 Janvier 1876 visés dans le décret de convocation.

Election des délégués.

1er tour de scrutin

Le Président a ensuite invité le conseil à procéder, sans débat, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection de six délégués.

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis fermé, au Président, son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a commencé à quinze heures. Il a donné les résultats ci-après:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire: bulletins blancs ou nuls	"
Reste pour le nombre de suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu:

M. Roger de Lassus	14 voix	M. Isnard Louis	14 voix
M. Seilhan François	14 voix	M. Ladère Jean Baptiste	14 voix
M. Castet Achille	14 voix	M. Fuysséquier Edouard	14 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés délégués:

M. M. Roger de Lassus	qui a déclaré accepter le mandat	
Seilhan François	)	)
Castet Achille	)	)
Isnard Louis	)	)
Ladère Jean Baptiste	)	)
Fuysséquier Edouard	)	)

Election sénatoriale  
Nomination  
des délégués.

Election des suppléants:

Il a été procédé ensuite dans les mêmes formes à l'élection de deux suppléants.  
1er tour de scrutin

Le dépouillement du scrutin qui a suivi immédiatement le dépôt des votes, a donné les résultats suivants:

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne	15
à déduire: bulletins blancs et nuls	"
Reste pour le nombre des suffrages exprimés	15
Majorité absolue	8

Ont obtenu:

- M. Barone Basile 15 voix
- M. Blanchard Jean Marie 14 voix

Ont réuni la majorité absolue et ont été proclamés suppléants:

- M. Barone Basile qui a déclaré
- M. Blanchard Jean Marie qui a déclaré accepter le mandat.

La séance a été levée à quinze heures trois quarts.

Et ont signé les membres présents.

*(Signatures)*  
 Barone Basile  
 Blanchard Jean Marie  
 [Signature]  
 [Signature]  
 [Signature]  
 [Signature]  
 [Signature]  
 Roger de Cassan